

Conditions Générales de Vente et de Service

Les présentes Conditions Générales de Vente et de Service régissent les relations commerciales en matière de réparation des matériels du groupe ACER, à l'exclusion de tous autres matériels tiers, et à toutes les commandes d'accessoires, de pièces détachées et de logiciels (ci-après « Produit ») entre le Client et la société Acer Computer France (ci-après « Acer » ou « Nous »), société par actions simplifiée à associé unique au capital de 13.608.899,31 euros, inscrite au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro B 378 955 207, et ayant son siège social au :

2 – 8 rue Sarah Bernhardt, CS 90045, 92601 Asnières sur Seine n° de TVA intracommunautaire FR 25 378 955 207.
SIRET: 378 955 207 00071

Adresse du centre de réparation : 299, avenue du Général Patton, BP 70645 49006 Angers Cedex 01
Téléphone : 01 72 02 00 50 (Numéro non surtaxé - prix d'un appel local)
E-mail : repair.status.fr@acer.com

La prestation de réparation ou la commande supposent, pour être traitées, la prise de connaissance et l'acceptation par le Client (ci-après le « Client » ou « Vous ») des présentes Conditions Générales de Vente et de Service.

Le Client est, pour l'application des présentes Conditions Générales de Vente et de Service, un consommateur au sens du code de la consommation, c'est-à-dire une personne physique qui agit à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale ou libérale.

Les Conditions Générales de Vente et de Service applicables sont celles en vigueur à la date de fourniture du service ou de la passation de la commande du Client. Acer se réserve le droit de modifier les présentes Conditions Générales de Vente et de Service à tout moment et sans préavis.

1- Service de réparation

Acer s'engage à mettre en œuvre toutes ses compétences et son savoir-faire afin de procéder, dans les meilleurs délais, à la réparation du Produit qui lui est confié par le Client en s'engageant également à se conformer aux dispositions légales en matière de gestion des déchets électroniques liés à son activité.

1-1 Conditions du service de réparation

La prestation de réparation n'est proposée que pour les matériels du groupe ACER, à l'exclusion de tous autres. Dans ce cas, si votre appareil ne bénéficie pas d'une garantie légale ou d'une garantie commerciale Acer couvrant la réparation (se reporter au livret de garantie qui accompagne le matériel) ou si la panne n'est pas couverte par de l'une ou de l'autre de ces garanties, la prestation de réparation fera l'objet d'un devis détaillé payant. Les prix sont exprimés en euro toutes taxes comprises.

Vous ne bénéficiez pas de la garantie légale de conformité pour les pièces fournies à titre accessoire dans le cadre de la prestation de réparation. Cependant, dans le cas où le devis de réparation porte principalement sur la fourniture de pièces accessoires au matériel informatique du groupe ACER, ou dans le cas où Vous avez acquis de telles pièces dans le cadre d'un contrat de vente distinct des présentes Conditions Générales de Vente et de Service, Vous bénéficierez de la garantie légale de conformité et des vices cachés.

La demande de service de réparation s'effectue par téléphone au 01 72 02 00 50 (numéro non surtaxé, prix d'un appel local) ou sur le site Acer, rubrique Assistance, contacter Acer à l'adresse suivante :

<https://www.acer.com/ac/fr/FR/content/service-contact>

Le coût administratif du devis, incluant les frais de transport, est de 48 euros TTC et devra être réglé par lien internet (1) ou à défaut par virement en indiquant le numéro de dossier dans les références du paiement pour le destinataire.

(1) : Pour un mode de paiement sécurisé et plus rapide Nous Vous proposons d'utiliser le lien internet éventuellement fourni par courriel à l'adresse que Vous aurez communiquée.

Une fois le paiement reçu, Vous recevrez le bordereau de transport pour le retour de votre matériel dans notre centre de réparation, par courriel ou par courrier si Vous en faites la demande, à l'adresse que Vous aurez indiquée.

Le devis Vous sera envoyé soit par courriel soit par courrier. Il sera valable pendant une durée de 15 (quinze) jours à compter de sa date d'émission.

Le devis est estimatif. Au cours de la réparation, le diagnostic peut être modifié. Si le coût de la réparation est supérieur au montant du devis préalablement envoyé et accepté, un devis rectificatif sera établi et il ne sera procédé à la réparation de votre matériel qu'après votre accord exprès préalable sur le nouveau montant du devis envoyé.

En fonction des typologies de prestations, de pièces détachées et de produits finis concernés, ACER pourra Vous proposer un devis contenant une pièce détachée issue de l'économie circulaire ou une pièce détachée neuve.

En cas de refus du devis initial ou du devis rectificatif, votre matériel Vous sera restitué en l'état.

La réparation ne commence qu'après acceptation du devis et expiration du délai de rétractation (sauf renonciation expresse du Client) ainsi que complet paiement du prix de la réparation indiqué sur le devis. Le coût administratif du devis sera déduit du coût de la réparation.

La réparation incluant la main d'œuvre et les pièces est garantie 3 mois. En cas de panne similaire à celle objet de la réparation initiale de votre matériel, survenant dans le délai susvisé après restitution de votre matériel, Acer prendra en charge sa remise en état.

Conformément aux dispositions légales, en cas de retard de la prestation de réparation par rapport au délai qui Vous a été indiqué, Vous bénéficiez de la possibilité de résilier le contrat

après envoi d'une lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par écrit sur un autre support durable demandant la résiliation du service en l'absence d'exécution dans un délai supplémentaire raisonnable, dans les conditions et modalités définies à l'article L.216-6 du Code de la consommation.

1-2 Conditions de transport

Avant de Nous faire parvenir Votre produit, Vous reconnaissez avoir suivi nos recommandations ou celles du revendeur concernant l'emballage de votre produit, afin de prévenir toute casse ou détérioration durant le transport. Vous devez impérativement l'emballer avec soin, de façon à en assurer une protection robuste et efficace, notamment en utilisant des mousses de protection et un carton d'emballage résistant et de format approprié au matériel. Si le carton et les mousses de protection d'origine de votre matériel ne permettent plus d'assurer une protection suffisante du Produit (par exemple : carton déchiré, déformé...), Vous ne devez pas les utiliser pour son transport.

Lorsque le retour en atelier n'aura été accordé que pour un accessoire, cet accessoire devra être expédié seul, dans un emballage adapté.

La société Acer ne pourra en aucun cas être tenue responsable des dommages causés au matériel à l'occasion de son transport lorsque ces dommages seront dus à un emballage impropre ou insuffisant à garantir l'intégrité dudit Produit.

A cet effet, pour plus de détails sur les modalités d'emballage et de dépôt de votre matériel veuillez Vous référer à la dernière page du PDF intégrant votre bordereau de transport : Vous y trouverez les Instructions d'emballage. (Pour tous produits ACER sauf trottinette)

Pour les trottinettes vous recevrez ces instructions dans le courriel accompagnant l'étiquette de transport.

Lors de la livraison, les éventuels dommages ou pertes partielles doivent OBLIGATOIREMENT faire l'objet de la part du destinataire de réserves écrites, précises, complètes, datées et signées sur le bordereau d'émargement du transporteur.

Veuillez également contacter dans ce cas le Service Clients Acer (par téléphone au 01 72 02 00 50 (Numéro non surtaxé - prix d'un appel local)) au maximum dans les 24 heures ouvrées suivant la livraison litigieuse. Il Vous sera demandé de Nous transmettre dans la foulée par email des photos claires et pertinentes du colis et du Produit, ainsi qu'une copie ou une photo du bon d'émargement du transporteur sur laquelle figurera la réserve que Vous aurez émise par écrit.

Par ailleurs, Acer pourra être amené à Vous demander, notamment dans les cas de perte présumée et afin que Votre réclamation soit recevable, la preuve de dépôt du colis dans le réseau Chronopost, datée et tamponnée. Par conséquent nous Vous conseillons d'exiger celle-ci, dûment remplie, et de la conserver jusqu'au retour de Votre produit.

A défaut, la réclamation sera considérée comme caduque et aucun recours ne pourra être engagé contre le transporteur et/ou ACER.

1-3- Sauvegarde des données

Le Client est responsable de la sauvegarde (copie de sauvegarde) de tous programmes ou données stockés sur le disque dur ou la mémoire flash de son matériel, sur tous supports de stockage amovibles.

La société Acer ne saurait en aucun cas être tenue responsable de la perte, totale ou partielle, ou de l'altération de ces données pendant la réparation, notamment en raison d'une opération de réinitialisation.

D'autre part, Nous Vous conseillons de procéder à des sauvegardes régulières de vos données.

2 – Commande de Produits

2.1 – Passation de commande

Le Client déclare qu'il a la capacité juridique de conclure des contrats.

Les commandes sont effectuées auprès de notre service clients par téléphone au n° 01 72 02 00 50 (numéro non surtaxé, prix d'un appel local) depuis la France métropolitaine et les DOM COM, du lundi au vendredi (sauf jours fériés) de 9 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 heures.

Le Client doit veiller à l'exactitude des informations communiquées à ACER au moment de la passation de la commande. Le Client devra informer, sans retard, ACER de toute modification portant sur les informations qu'il lui aura fournies.

ACER accusera réception de la commande du Client en lui adressant, par courriel, le devis récapitulant l'ensemble des informations contractuelles essentielles.

ACER conseille au Client d'imprimer ou d'archiver le devis et la facture sur un support durable.

2.2 - Prix

Les prix des Produits (visés en Préambule) proposés à la vente sont exprimés en euros toutes taxes comprises hors frais d'expédition. Les prix n'incluent pas les frais de livraison, facturés en sus.

Les prix applicables sont ceux indiqués par le service clients à la date de la commande.

Les prix peuvent être modifiés à tout moment. ACER s'oblige toutefois à appliquer les prix en vigueur à la date de la commande.

2.3 – Facturation – paiement

Le Client peut payer :

- ⇒ Par Internet en suivant le lien de paiement éventuellement reçu dans un mail en provenance d'APAYER.FR et qui fait suite à l'envoi du devis,
- ou à défaut par virement en indiquant le numéro de dossier dans les références du paiement pour le destinataire.

L'expédition des Produits intervient après complet paiement.

2.4 – Disponibilité des Produits

Les offres de Produits sont limitées à la France Métropolitaine (Corse incluse).

Les offres de Produits et prix sont valables dans la limite des stocks disponibles.

2.5 – Livraison

Les Produits commandés sont livrés uniquement en France métropolitaine (Corse incluse) à l'adresse que Vous aurez spécifiée lors de Votre passation de commande.

La livraison a lieu à la date ou dans le délai indiqué lors de la commande, et avant validation définitive de celle-ci. A défaut, le délai de livraison maximal sera de trente (30) jours à compter de la validation de la commande, conformément aux dispositions de l'article L.216-1 du code de la consommation.

Pour tous les produits (excepté les trottinettes) la livraison se fera par CHRONOPOST, soit à l'adresse du Client, soit en Point Relais soit à la Poste.

Pour les trottinettes la livraison se fera au domicile du consommateur

En cas de retard de livraison, Vous pourrez demander l'annulation de votre commande et obtenir son remboursement dans les conditions prévues aux articles L.216-6 et L.216-7 du Code de la consommation.

Tout risque de perte ou de détérioration du Produit est transféré au Client au moment où ce dernier ou un tiers désigné par lui, et autre que le transporteur proposé par Acer, prend physiquement possession du Produit.

3 – Rétractation

Droit de rétractation

Si Vous êtes un consommateur, Vous avez le droit de Vous rétracter de votre contrat sans donner de motif dans un délai de quatorze (14) jours.

Le délai de rétractation expire quatorze (14) jours à compter du jour :

- où Vous-même prenez, ou un tiers autre que le transporteur désigné par Vous, prend, physiquement possession du bien.
- où Vous-même, ou un tiers autre que le transporteur et désigné par Vous, prend physiquement possession du dernier bien, ou lot ou de la dernière pièce, dans le cas d'une commande portant sur plusieurs pièces livrées séparément ou dans le cas d'une commande d'un bien composé de lots ou de pièces multiples dont la livraison est échelonnée sur une période définie
- de la conclusion du contrat, s'il s'agit d'un contrat de prestation de services tel que le service après-vente, ou de vente d'un contenu numérique non fourni sur un support matériel

Pour exercer votre droit de rétractation, Vous devez Nous notifier votre décision de rétractation au moyen d'une déclaration, indiquant clairement vos nom, prénom et numéro de dossier (RMA), dénuée d'ambiguïté exprimant votre volonté de Vous rétracter (par exemple, lettre envoyée par la poste, télécopie ou courrier électronique) à l'adresse postale suivante : Acer Computer France, 299 Avenue du Général Patton, BP 70645 49006, Angers Cedex 01 ou à l'adresse électronique suivante : repair.status.fr@acer.com. Vous pouvez utiliser le modèle de formulaire de rétractation joint aux présentes Conditions Générales de Vente et de Service.

Pour que le délai de rétractation soit respecté, il suffit que Vous Nous informiez de votre décision d'exercer votre droit de rétractation selon les modalités ci-dessus visées avant l'expiration du délai de rétractation.

Effets de la rétractation

En cas de rétractation de votre part, à l'exception du coût du devis qui reste à votre charge dans le cadre du service de réparation, Nous Vous rembourserons tous les paiements reçus de Vous, y compris les frais de livraison (à l'exception de tous frais supplémentaires découlant du fait que Vous avez choisi, le cas échéant, un mode de livraison autre que le mode moins coûteux de livraison standard proposé par Nous) sans retard excessif et, en tout état de cause, au plus tard quatorze (14) jours à compter du jour où Nous sommes informés de votre décision de rétractation. Nous procéderons au remboursement en utilisant le même moyen de paiement que celui que Vous aurez utilisé pour la transaction initiale, sauf si Nous convenons avec Vous expressément d'un moyen différent ; en tout état de cause, ce remboursement n'occasionnera pas de frais pour Vous. Si Vous avez demandé de commencer la prestation de services avant l'expiration du délai de rétractation, Vous devrez Nous payer un montant proportionnel à ce qui Vous a été fourni

jusqu'au moment où Vous Nous avez informé de votre rétractation du présent contrat, par rapport au prix total de la prestation prévue par le contrat. Conformément à l'article L.221-28 du Code de la consommation, Vous ne pourrez plus Vous rétracter de votre contrat de fourniture de service pleinement exécuté avant la fin du délai de rétractation et dont l'exécution a commencé après votre accord exprès et renoncement exprès à votre droit de rétractation, ni de votre contrat de fourniture d'un contenu numérique non fourni sur un support matériel dont l'exécution a commencé après votre accord préalable et exprès et renoncement exprès à votre droit de rétractation.

4- Garanties

Si Vous êtes un consommateur, vos droits au titre des garanties légales de conformité dans les conditions prévues par les articles L.217-14 à L.217-20 du Code de la consommation, et des vices cachés, dans les conditions prévues par les articles 1641 à 1649 du Code civil, ne sont affectés en aucune façon par l'application des présentes Conditions Générales de Vente et de Service. En outre, Acer reste tenu des défauts de conformité et des vices cachés que votre Produit soit ou non couvert par une garantie commerciale Acer.

« Le consommateur dispose d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour obtenir la mise en œuvre de la garantie légale de conformité en cas d'apparition d'un défaut de conformité. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité et non la date d'apparition de celui-ci.

Lorsque le contrat de vente du bien prévoit la fourniture d'un contenu numérique ou d'un service numérique de manière continue pendant une durée supérieure à deux ans, la garantie légale est applicable à ce contenu numérique ou ce service numérique tout au long de la période de fourniture prévue. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité affectant le contenu numérique ou le service numérique et non la date d'apparition de celui-ci.

La garantie légale de conformité emporte obligation pour le professionnel, le cas échéant, de fournir toutes les mises à jour nécessaires au maintien de la conformité du bien.

La garantie légale de conformité donne au consommateur droit à la réparation ou au remplacement du bien dans un délai de trente jours suivant sa demande, sans frais et sans inconvénient majeur pour lui.

Si le bien est réparé dans le cadre de la garantie légale de conformité, le consommateur bénéficie d'une extension de six mois de la garantie initiale.

Si le consommateur demande la réparation du bien, mais que le vendeur impose le remplacement, la garantie légale de conformité est renouvelée pour une période de deux ans à compter de la date de remplacement du bien.

Le consommateur peut obtenir une réduction du prix d'achat en conservant le bien ou mettre fin au contrat en se faisant rembourser intégralement contre restitution du bien, si :

1° Le professionnel refuse de réparer ou de remplacer le bien ;

2° La réparation ou le remplacement du bien intervient après un délai de trente jours ;

3° La réparation ou le remplacement du bien occasionne un inconvénient majeur pour le consommateur, notamment lorsque

le consommateur supporte définitivement les frais de reprise ou d'enlèvement du bien non conforme, ou s'il supporte les frais d'installation du bien réparé ou de remplacement ;

4° La non-conformité du bien persiste en dépit de la tentative de mise en conformité du vendeur restée infructueuse.

Le consommateur a également droit à une réduction du prix du bien ou à la résolution du contrat lorsque le défaut de conformité est si grave qu'il justifie que la réduction du prix ou la résolution du contrat soit immédiate. Le consommateur n'est alors pas tenu de demander la réparation ou le remplacement du bien au préalable.

Le consommateur n'a pas droit à la résolution de la vente si le défaut de conformité est mineur.

Toute période d'immobilisation du bien en vue de sa réparation ou de son remplacement suspend la garantie qui restait à courir jusqu'à la délivrance du bien remis en état.

Les droits mentionnés ci-dessus résultent de l'application des articles L. 217-1 à L. 217-32 du code de la consommation.

Le vendeur qui fait obstacle de mauvaise foi à la mise en œuvre de la garantie légale de conformité encourt une amende civile d'un montant maximal de 300 000 euros, qui peut être porté jusqu'à 10 % du chiffre d'affaires moyen annuel (article L. 241-5 du code de la consommation).

Le consommateur bénéficie également de la garantie légale des vices cachés en application des articles 1641 à 1649 du code civil, pendant une durée de deux ans à compter de la découverte du défaut. Cette garantie donne droit à une réduction de prix si le bien est conservé ou à un remboursement intégral contre restitution du bien. »

5 – Modes de règlement des litiges

En cas de réclamation, pour quelque raison que ce soit, les demandes devront être transmises par écrit au « Service Clients » Acer par courrier postal au 2 – 8 rue Sarah Bernhardt, CS 90045, 92601 Asnières sur Seine Cedex ou par courrier électronique à Repair.status.fr@acer.com

A défaut d'accord amiable, le consommateur a la possibilité de saisir gratuitement le médiateur de la consommation dont relève le professionnel, à savoir l'Association des Médiateurs Européens (AME CONSO), dans un délai d'un an à compter de la réclamation écrite adressée au professionnel.

La saisine du médiateur de la consommation devra s'effectuer :

- soit en complétant le formulaire prévu à cet effet sur le site internet de l'AME CONSO : www.mediationconso-ame.com ;
- soit par courrier adressé à l'AME CONSO, 11 Place Dauphine – 75001 PARIS.

Le médiateur tentera, en toute indépendance et impartialité, de rapprocher les parties en vue d'aboutir à une solution amiable, conformément aux dispositions du Code de la consommation. Vous restez libre d'initier, d'accepter ou de refuser le recours à la médiation. En cas de recours à la médiation, les parties restent libres d'accepter ou de refuser la solution proposée par le médiateur.

A défaut de médiation ou en cas d'échec de celle-ci, tout litige sera soumis au droit français et à la compétence exclusive des juridictions françaises.

6 – Données personnelles

Le Client peut consulter la Politique de Confidentialité en vigueur pour l'Assistance sur le site internet suivant :

<https://www.acer.com/fr-fr/privacy>

Sur simple demande au Centre de Contacts**, ACER peut adresser au Client par voie postale ou électronique un exemplaire de cette Politique.

Pour rappel, afin d'exercer tout droit ainsi que pour toute question ou demande concernant les données personnelles de l'utilisateur, Vous pouvez contacter ACER par écrit à : privacy_officer@acer.com.

**Coordonnées du Centre de Contacts :

Téléphone : 01 72 02 00 50 (Numéro non surtaxé - prix d'un appel local)

E-mail : repair.status.fr@acer.com

Si vous imprimez ce document, pensez à le trier !



Conditions Particulières applicables au service de sauvegarde des données pour ordinateurs et tablettes multimédia sous Windows

Les présentes Conditions Particulières s'appliquent aux prestations de sauvegarde des données commandées à la société Acer dans le cadre exclusif du service de réparation d'un ordinateur ou d'une tablette multimédia sous Windows, matériels informatiques du groupe ACER (ci-après le « Produit »), à l'exclusion de tous autres produits, entre le Client et la société Acer Computer France (ci-après « Acer » ou « Nous »), société par actions simplifiée à associé unique au capital de 13.608.899,31 euros, inscrite au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro B 378 955 207, et ayant son siège social au : 2 – 8 rue Sarah Bernhardt, CS 90045, 92601 Asnières sur Seine n° de TVA intracommunautaire FR 25 378 955 207. SIRET: 378 955 207 00071

Les Conditions Particulières complètent les Conditions Générales de Vente et de Service. En cas de dispositions contraires, les Conditions Particulières priment sur les Conditions Générales de Vente et de Service.

1. Caractéristiques du service

Le service de sauvegarde des données sera réalisé sous réserve que le disque dur ou la carte SSD du Produit (embarquée ou non dans la carte mère, selon la conception du Produit) est l'élément en panne à réparer ou si la réparation du Produit nécessite une restauration du système d'exploitation.

Le service comprend :

- La sauvegarde, sur un support appartenant à Acer, des données enregistrées sur le disque dur du Produit tel que ces données sont désignées à l'article 2 des présentes conditions ;
- Le transfert, dans les limites de la capacité du disque dur du Produit après réinstallation du système en configuration usine, des données sauvegardées dans un dossier nommé "MA SAUVEGARDE" créé sur le bureau du Produit.

Le service ne comprend pas :

- La récupération de données effacées, illisibles ou détruites avant la sauvegarde ;
- La sauvegarde ou le paramétrage du Produit, de ses logiciels, pilotes et périphériques. Le Client doit avoir les originaux et les réinstaller.

Acer ne conservera les données sauvegardées sur son support que pour le temps de la réparation du Produit et les effacera de ses supports après transfert sur le disque dur du Produit réparé.

2. Données sauvegardées

Par défaut seront sauvegardées les données enregistrées sur le répertoire C : \Users incluant les données par défaut de chaque utilisateur créé et contenant notamment: mon bureau, mes documents, mes images, ma musique, Outlook ou tout type de messagerie et mes favoris sur Internet Explorer.

A la demande du Client ACER étudiera la possibilité de sauvegarder les fichiers non présents dans les emplacements indiqués précédemment, sous réserve que Le Client puisse indiquer précisément leur emplacement.

Le Client devra spécifier le(s) dossier(s) supplémentaires éventuels à sauvegarder, et leur emplacement précis, s'il y a lieu.

3. Prix du service

Le service est facturé au prix forfaitaire de 29 € TTC.

4. Délai de réalisation du service

Le service sera réalisé dans le délai de réparation du Produit tel que spécifié sur le devis.

5. Garantie

Le Client est informé que l'état du Produit ou des données peut avoir pour conséquence la perte (partielle ou totale) des données à sauvegarder et/ou l'impossibilité de réaliser la sauvegarde.

En cas d'impossibilité de sauvegarde, le Client ne sera pas facturé.

Il pourra lui être proposé un devis pour rachat de la pièce défectueuse

Acer ne peut, compte tenu de cet aléa technique, garantir le résultat de son intervention et n'est donc tenu qu'à une obligation de moyens. Acer ne pourra donc en aucun cas être tenue responsable de la perte, partielle ou totale, ou de l'endommagement des données stockées sur le Produit, lors de la tentative de sauvegarde et lors de l'acheminement retour du Produit réparé.

Acer ne garantit aucun dommage de quelque nature que ce soit, qu'il soit direct ou indirect, matériel ou immatériel.

Formulaire de rétractation

(Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat)

A l'attention d'Acer Computer France, 299 Avenue du Général Patton, BP 70645 49006, Angers Cedex 01
ou repair.status.fr@acer.com :

Numéro de dossier :

Je/nous (*) vous notifie/notifions (*) par la présente ma/notre (*) rétractation du contrat portant sur la vente du bien (*)/ pour la prestation de services (*) ci-dessous :

.....

Commandé le (*)/ reçu le (*) ----/-----/-----

Nom du consommateur :

Adresse du consommateur :

Signature (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier)

Date : ----/-----/-----

(*) Rayez la mention inutile